



Licenciement économique, comment partir avant la fin du plan ?

Par **Ahryman40k**, le 25/01/2012 à 10:29

Bonjour,

Un plan de licenciement économique est actuellement en cours dans l'entreprise pour laquelle je travaille. Etant certain de faire parti de ce plan et prenant les devants quand à mon licenciement, j'ai déjà retrouvé un autre travail.

Le but serait de ne pas rater cette opportunité et de pouvoir quitter plus tôt l'entreprise (avant la fin du plan) avec un petit quelque chose.

Les noms des salariés concernés seront connus fin mars alors que les lettres de licenciements partiront quand à elles fin mai.

Etant cadre, poser ma démission aujourd'hui m'amènerai tout de même à un départ début mai (3 mois de préavis).

J'ai conscience que je peux demander une "rupture conventionnelle" à mon employeur, mais que faire si celui-ci la refuse ? Quelle(s) autre(s) alternative(s) ai-je ?

Par **P.M.**, le 25/01/2012 à 11:21

Bonjour,

Je n'en vois pas d'autre, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel...

Par **Ahryman40k**, le 25/01/2012 à 11:26

Merci :(